

AFRICAN GOLD REPORT

CÔTE-D'IVOIRE

4 SEPTEMBRE 2024

Ce document fait partie d'un projet de recherche plus large sur les flux d'or africains. Pour plus d'informations sur les sources de données, la méthodologie ou les recommandations, veuillez vous référer au rapport [Sur la piste de l'or africain](#) (SWISSAID 2024).

TYPE DE PAYS

Principales caractéristiques: important producteur d'or industriel et d'or artisanal, important exportateur d'or déclaré et d'or non déclaré

Production d'or

- extraction minière artisanale et à petite échelle
 - déclarée: 329 kg en 2022
 - non déclarée (estimation) : 30-40 tonnes au début des années 2020
- extraction minière industrielle ou à grande échelle : 39'513 kg en 2021

Exportations d'or

- déclarées: 47'608 kg en 2022
- non déclarées: 30-40 tonnes au début des années 2020

Membre ITIE: oui

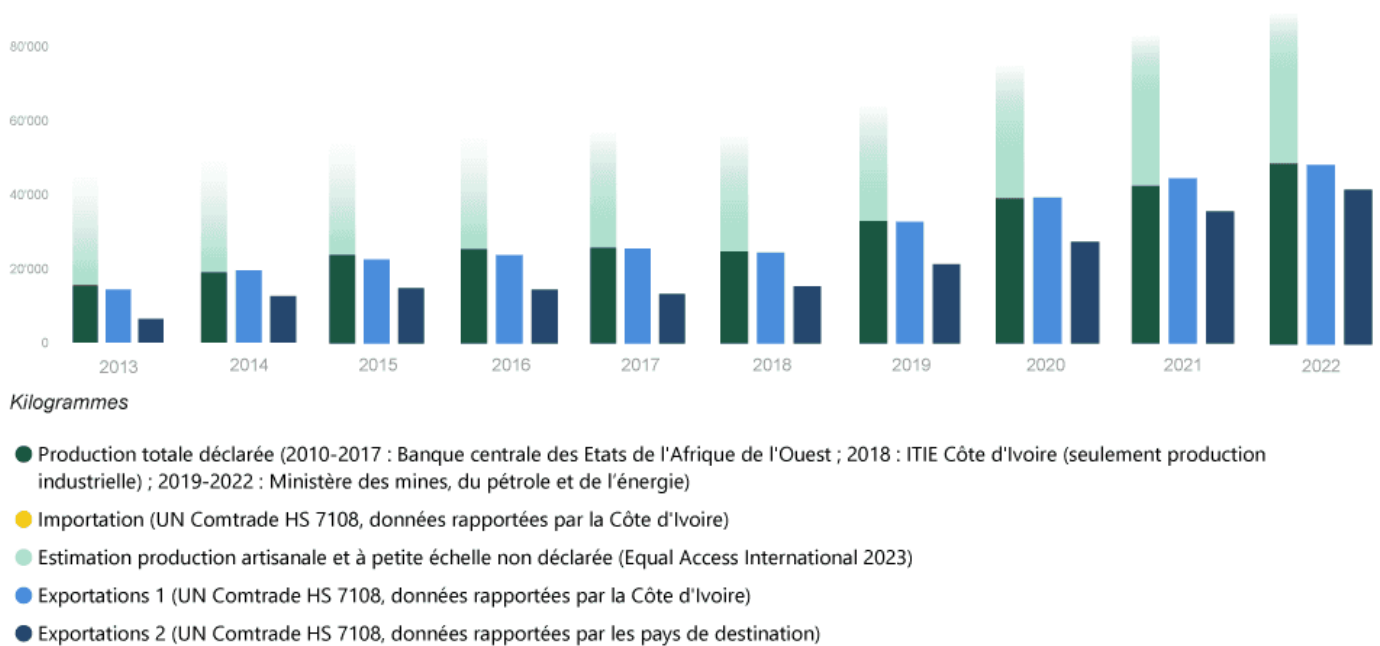
Rapporte à UN Comtrade: oui

RÉSUMÉ

La Côte d'Ivoire fait partie des principaux pays producteurs d'or d'Afrique. L'extraction du métal précieux a lieu aussi bien dans des mines industrielles que dans des mines artisanales ou à petite échelle. Dans les deux cas, les volumes extraits ont considérablement augmenté au cours de la dernière décennie. La production annuelle des mines industrielles ivoiriennes dépasse les 40 tonnes depuis 2021. Quant à celle des mines artisanales et à petite échelle, une récente estimation la situe à un niveau similaire, à savoir entre 30 et 40 tonnes.

L'or ivoirien est entièrement destiné à l'exportation. L'or qui provient des mines industrielles du pays est envoyé majoritairement en Suisse et en Afrique du Sud pour y être raffiné et les quantités totales déclarées à l'exportation correspondent grosso modo à celles déclarées à la production. La grande majorité de l'or issu des mines artisanales et à petite échelle quitte la Côte d'Ivoire de façon clandestine et transite par les pays voisins, en particulier le Burkina Faso et le Mali, avant d'atteindre les Emirats arabes unis. Il s'agit là d'un commerce illicite et donc, difficilement chiffrable. Sur la base des informations récoltées, SWISSAID part de l'idée que l'ensemble de l'or d'EMAPE non déclaré à la production est également non déclaré à l'exportation. En d'autres termes, **quelque 30-40 tonnes d'or sortiraient du pays en contrebande chaque année depuis plusieurs années.**

Vue d'ensemble du secteur de l'or en Côte d'Ivoire



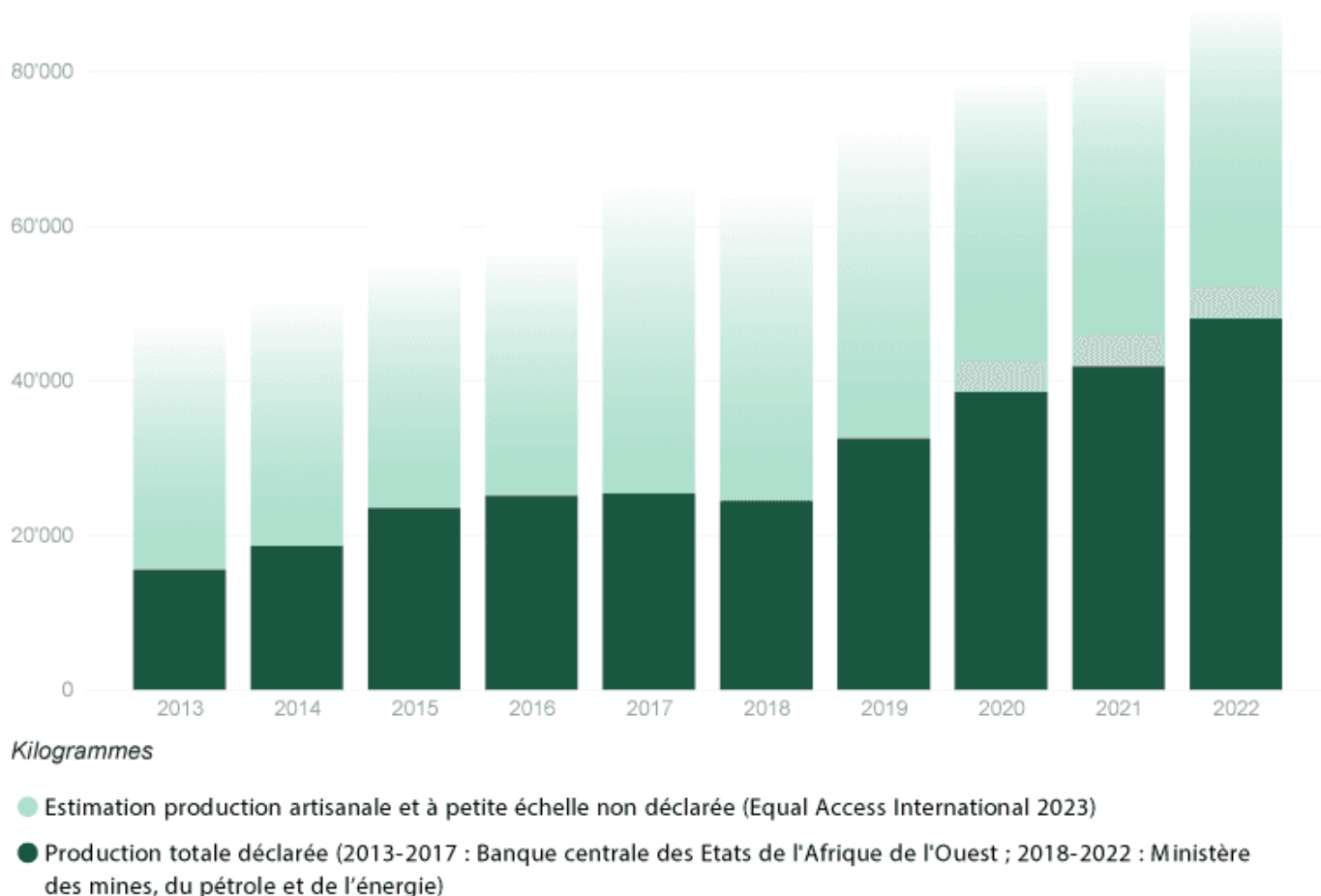
Une grande partie de l'or extrait des mines de Côte d'Ivoire n'est déclarée ni à la production ni à l'exportation. Les écarts entre la production totale (représentée dans le graphique ci-dessus comme la somme de la production déclarée et de la production non déclarée) et les exportations du métal précieux rapportées par les autorités ivoiriennes à UN Comtrade, la base de données des Nations Unies sur le commerce international, sont considérables pour toutes les années entre 2013 et 2022. Ils le sont encore davantage lorsqu'on compare cette production avec les importations d'or en provenance de Côte d'Ivoire rapportée par les autorités des autres pays (ce qui est dû avant tout au fait que l'Afrique du Sud, un important pays de destination de l'or industriel ivoirien, ne rapporte pas ses importations à UN Comtrade).

La quasi-totalité de l'or issu de l'extraction minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) en Côte d'Ivoire n'est pas enregistrée officiellement par les autorités ivoiriennes et n'apparaît donc pas dans les statistiques de l'Etat ivoirien ; l'or issu de l'extraction industrielle ou à grande échelle, quant à lui, est très largement déclaré à l'exportation. Dans le graphique ci-dessus, la production d'or issu de l'EMAPE est représentée par une estimation récente, que SWISSAID a nuancée visuellement par des informations obtenues d'experts à propos de la croissance de la production d'or d'EMAPE en Côte d'Ivoire au cours des dernières années (voir ci-dessous).

PRODUCTION D'OR

Selon un expert consulté par SWISSAID¹, l'extraction d'or en Côte d'Ivoire serait un phénomène relativement récent. Les mines industrielles, en particulier, ne se sont véritablement développées que depuis l'année 2010, qui marque la fin de la guerre civile et l'arrivée au pouvoir d'Alassane Ouattara, l'actuel président. Le pays se caractériserait donc par un « potentiel minier sous-exploité », selon cet expert. Par ailleurs, l'extraction artisanale et à petite échelle peut compter sur des dépôts accessibles relativement facilement, contrairement à ceux des pays voisins, où les mineurs font face à toutes sortes de défis (changement climatique, insécurité, gisements accessibles déjà épuisés ou presque).

Production totale d'or en Côte d'Ivoire

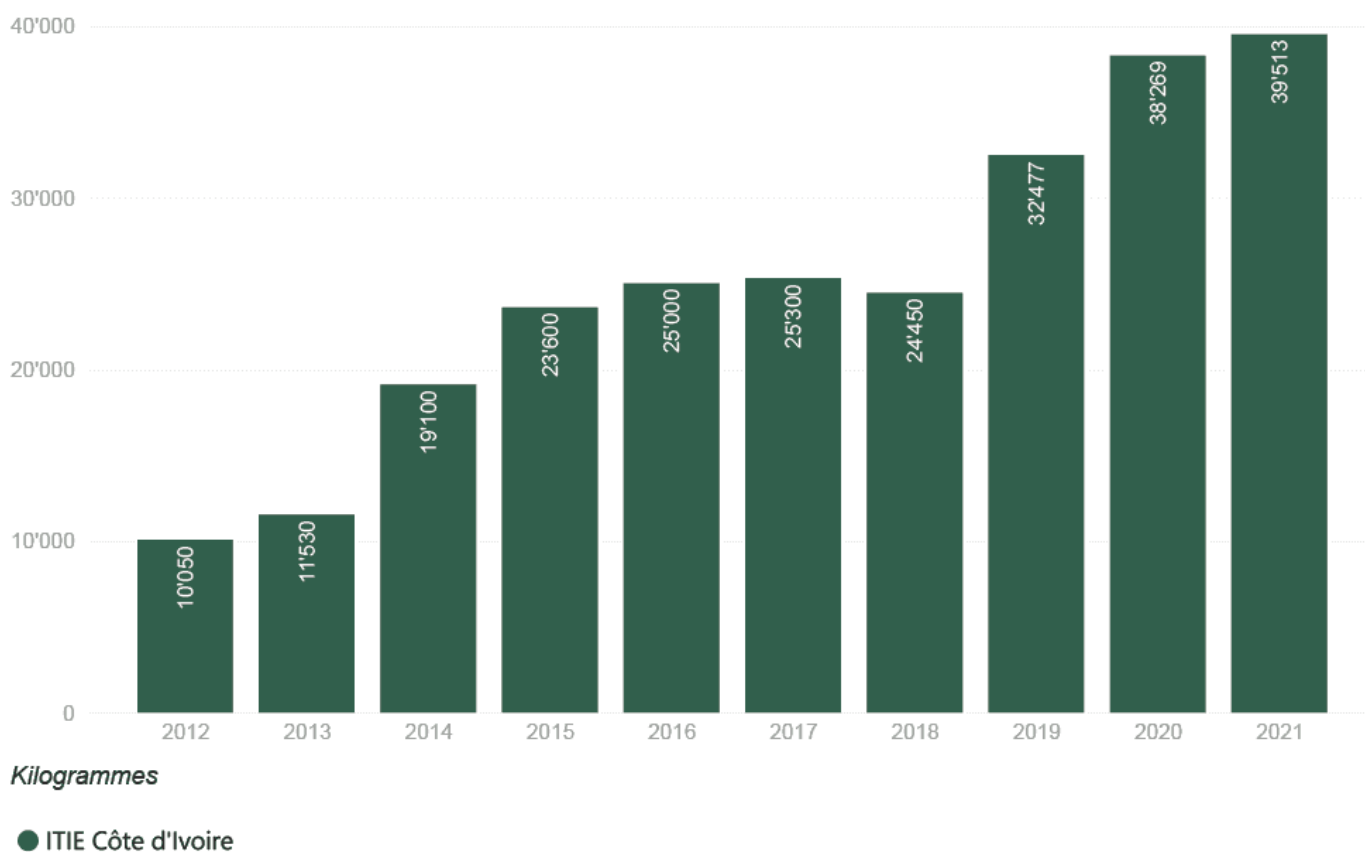


Les chiffres officiels disponibles et l'estimation de la production artisanale non déclarée retenue par SWISSAID (30-40 tonnes, [Equal Access International 2023: 7 et 13](#)) montrent que la production d'or en Côte d'Ivoire a clairement augmenté au cours de la dernière décennie. Ce n'est qu'à partir de 2019 que le Ministère des mines a comptabilisé la production d'or d'EMAPE déclarée dans la production d'or totale.

Selon une déclaration de Mamadou Sangafowa Coulibaly, Ministre des mines, du pétrole et de l'énergie, la production d'or en Côte d'Ivoire a presque quadruplé en dix ans, passant de 13,2 tonnes en 2012 à 48 tonnes en 2022. Le ministre a prédit qu'elle atteindrait 50 tonnes en 2023, suite à l'entrée en service de deux nouvelles mines industrielles (Abujar et Séguéla), et 55 tonnes en 2024, suite au démarrage de Lafigué, la nouvelle mine d'Endeavour ([Agence Ecofin & Reuters 2023](#), [Ivoire Business 2023](#), voir aussi [Sika Finance 2023](#) et [Financial Afrik 2024](#))². Il est important de souligner que ces chiffres officiels ne concernent que l'or déclaré, c'est-à-dire en grande majorité l'extraction industrielle ou à large échelle. Lorsqu'on tient compte des

estimations des volumes d'or d'EMAPE, il apparaît que la Côte d'Ivoire a produit plus de 80 tonnes de métal jaune en 2022.

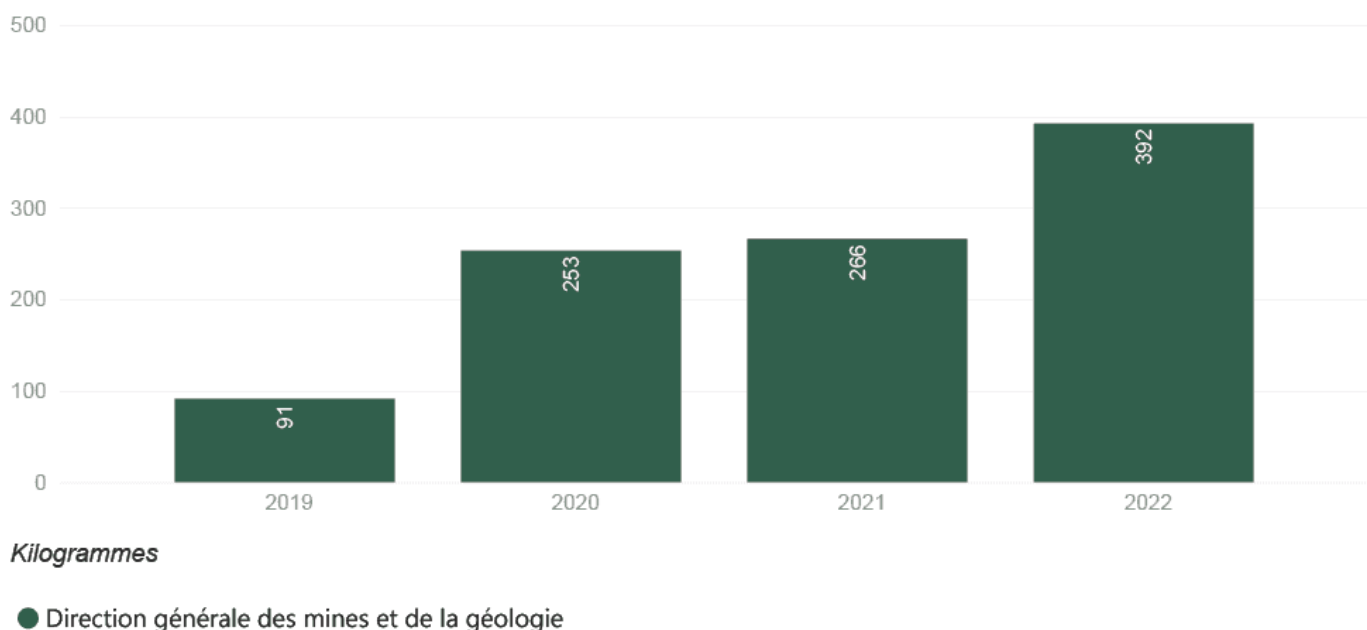
Production industrielle d'or en Côte d'Ivoire



Les chiffres officiels sur la production industrielle d'or en Côte d'Ivoire sont disponibles uniquement jusqu'en 2021. SWISSAID a contacté la Direction générale des mines et de la géologie (DGMG) afin d'obtenir les chiffres les plus récents³, mais n'a pas obtenu de réponse. Cependant, comme expliqué ci-dessus, les chiffres officiels sur la production totale d'or en Côte d'Ivoire (voir graphique précédent) sont en réalité, peu ou prou, des chiffres sur la production industrielle du métal précieux dans ce pays.

La forte croissance de la production industrielle d'or en Côte d'Ivoire est due avant tout à une augmentation des investissements dans ce secteur. Les trois principales mines du pays sont : la mine de Tongon, qui appartient à Barrick Gold, la mine d'Ity, qui appartient à Endeavour Mining et la mine d'Agbaou, qui appartient également à Endeavour Mining. Les relations d'affaires entre les mines industrielles de Côte d'Ivoire et les raffineries qui traitent leur or sont listées dans un tableau situé plus bas.

Production d'or artisanale et à petite échelle en Côte d'Ivoire



Les autorités ivoiriennes ne publient des données officielles sur la production d'or issu de l'EMAPE en Côte d'Ivoire que depuis 2019⁴. Les rapports de la section ivoirienne de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE Côte d'Ivoire), qui tient ses informations de la DGMG, indiquent que la production d'or « artisanale et semi-industrielle » en Côte d'Ivoire a atteint 91kg en 2019 (ITIE Côte d'Ivoire 2021: 14) et 253 kg en 2020 (ITIE Côte d'Ivoire 2022: 15). La page « Exploitation minière industrielle » du [site Internet de la DGMG](#) (consultée le 2 mai 2023) détaille les 253 kg de 2020 comme suit : 223 kg pour l'exploitation minière « semi-industrielle » et 30 kg pour l'exploitation minière « artisanale ». SWISSAID a demandé à la DGMG de bien vouloir lui fournir des renseignements concernant les années récentes et a obtenu les chiffres suivants : 266kg en 2021 et 392 kg en 2022⁵.

Production artisanale et à petite échelle d'or en Côte d'Ivoire

Chiffre officiel versus estimation



Chiffre officiel : 392 kg en 2022 (DGMG)

Estimation : 30-40 tonnes en 2022
(Equal Access International 2023)



Pour se faire une idée de l'ampleur de la production d'or issu de l'EMAPE en Côte d'Ivoire, il faut se baser sur des estimations. Dans une étude de l'ONG Equal Access International (EAI), le président du syndicat national du Groupement des petites mines et acheteurs de Côte d'Ivoire (GPMACI) mentionne une estimation de 30-40 tonnes par année (EAI2023: 29). Les auteurs de l'étude d'EAI ont eux-mêmes visité 11 sites d'EMAPE au nord de la Côte d'Ivoire, qui produisent à eux seuls plus de 10 tonnes par an (EAI2023: 7). Interrogée à ce sujet, la DGMG a confirmé que des productions issues de l'EMAPE avoisinant, voire dépassant les 40 tonnes par année, ne sont « pas à exclure »⁶.

De son côté, le Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD) avance un chiffre bien plus bas dans le Plan d'action national (PAN) pour le secteur de l'EMAPE de l'or en Côte d'Ivoire, à savoir 7,035 tonnes (MEDD2023: 35).

Questionnée sur les écarts entre ces deux estimations, Amenan Vi Kouadio, point focal de la convention de Minamata en Côte d'Ivoire, a répondu que « la quantité d'or estimée dans le PAN ne concerne pas l'ensemble du territoire ivoirien. En effet, l'inventaire qui a contribué à l'élaboration du PAN a été réalisé dans seulement 47 sites d'orpaillage. Or il y a des centaines de sites installés dans le pays »⁷. Interrogé

par SWISSAID, un expert du secteur de l'or ivoirien indique que l'on se situe davantage autour des 30 tonnes. Il précise que la courbe de production de l'or artisanal suit généralement la courbe de production de l'or industriel⁸. Dans son analyse, SWISSAID a donc retenu une estimation de 30-40 tonnes.

Selon les informations récoltées par SWISSAID, la production d'or issue de l'EMAPE a cru fortement au cours des dernières années (voir ci-dessous). C'est pourquoi, dans les graphiques de ce profil pays, le dégradé relatif à la production d'or d'EMAPE non déclarée est plus prononcé au début de la décennie 2013-2022 qu'à la fin.

Lorsqu'on compare les chiffres officiels à l'estimation de 30-40 tonnes que SWISSAID a retenue ([EAI2023: 7 et 13](#)), il devient évident que les autorités ivoiriennes n'enregistrent qu'une partie infime de la production totale du secteur de l'EMAPE. La production d'or d'EMAPE déclarée continue de représenter moins d'un pour cent de la production d'or d'EMAPE totale. Un expert consulté par SWISSAID note que le nombre de permis d'exploitation pour l'extraction artisanale et semi-industrielle de l'or en Côte d'Ivoire a crû de manière significative au cours des dernières années, mais que cela ne se reflète pas au niveau des chiffres sur la production d'or d'EMAPE déclarée, qui n'ont augmenté que très modestement durant la même période. Selon lui, cela pourrait découler d'une accumulation de l'or produit sur les sites concernés ou d'un manque de surveillance étatique, voire des deux à la fois⁹.

Un entretien réalisé en 2015 par l'organisation non gouvernementale Partenariat Afrique Canada (PAC, renommée Impact en 2017) a révélé que le Ministère de l'industrie et des mines (aujourd'hui MMPE) ne possédait pas d'estimations fiables de la production annuelle d'or due à l'EMAPE, mais que ce secteur jouait un rôle de premier plan au niveau de l'économie nationale ([PAC2017: 10](#)). En 2014, les autorités ivoiriennes estimaient que le pays comptait un millier de sites d'« orpaillage » et au moins 500'000 mineurs impliqués dans cette activité ([Abidjan.net 2014](#)). Ce chiffre est désormais obsolète, mais il donne une idée de l'ampleur du phénomène il y a déjà une dizaine d'années.

Sur le plan historique, l'EMAPE d'or en Côte d'Ivoire n'est pas un phénomène récent. Cependant, il a crû énormément pendant la période de guerre civile (1999-2011) et a continué de se développer par la suite ([Denis2016](#), [PAC2017: 10](#)). Selon un expert contacté par SWISSAID, la mécanisation croissante des sites miniers, l'afflux continu

de mineurs étrangers¹⁰ et l'apparition d'installations de lixiviation d'or par cyanuration et de détecteurs de métaux au cours des dernières années ont très vraisemblablement mené à une augmentation des quantités d'or produit par l'EMAPE en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, selon cet expert, l'EMAPE d'or se serait développée plus rapidement en Côte d'Ivoire que dans les pays voisins (Mali, Burkina Faso), en raison de la qualité supérieure du minerai d'or dans ce pays, de la présence de réserves encore non exploitées et de la plus grande disponibilité d'eau, essentielle à l'EMAPE d'or¹¹.

L'augmentation de l'exploitation artisanale au cours des dernières années est confirmée par deux autres experts¹². Comme facteurs explicatifs, l'un d'eux mentionne : la libéralisation de l'EMAPE, auparavant sous contrôle des anciens « comzones » (chefs militaires de l'ancienne rébellion des Forces nouvelles), et sa propagation du Nord vers d'autres régions du pays ; l'afflux de Burkinabés et de Maliens fuyant les violences dans leur pays : et la disponibilité de machines chinoises, vendues à bas prix.

La Côte d'Ivoire abrite un grand nombre d'exploitations artisanales ou à petite échelle ne disposant d'aucune autorisation d'exploitation. Certaines d'entre elles se trouvent même en plein milieu de forêts classées, qu'elles abîment et polluent ([The Guardian 2022](#)). Des chiffres publiés en juillet 2024 par les autorités ivoiriennes permettent de se faire une idée de l'ampleur du phénomène : entre juillet 2021 et juin 2024, le Groupement spécial de lutte contre l'orpaillage illégal (GS-LOI), avec l'aide de la Brigade spéciale de surveillance et d'intervention (BSSI) dès janvier 2024, a interpellé plus de 1'600 individus ; « déguerpi » plus de 900 sites d'orpaillage « illégal » ; détruit de nombreux équipements dont près de 4'200 dragues, 4'000 concasseurs, 1'800 motopompes et plus de 69'000 abris de fortune ; saisi environ 900 millions FCFA et 20 kg d'or ; et « régularisé » 246 orpailleurs semi-industriels et artisanaux sur le plan administratif ([Conseil national de sécurité 2024](#)).

Fin 2016, les autorités ivoiriennes avaient identifié 185 sites miniers clandestins actifs dans l'extraction d'or ([Ecofin Hebdo 2018](#)). A l'époque, certaines de ces mines étaient contrôlées par des hauts gradés de l'armée ivoirienne, dont le lieutenant-colonel Issiaka Ouattara, comme l'a révélé une enquête journalistique ([Reuters 2015](#)). Plus connu sous son surnom, « Wattao », cet ancien rebelle, décédé en 2020, était aussi le propriétaire d'un imposant arsenal privé. Les militaires seraient toujours présents

dans le secteur. Ils auraient toutefois recours à des personnes interposées et à des prête-noms¹³, raison pour laquelle ils seraient devenus moins visibles.

En 2014, les autorités ivoiriennes ont adopté un nouveau code minier ([République de Côte d'Ivoire 2014](#)), dans le but de mieux contrôler ce secteur. Elles se sont également lancées dans une importante répression, afin d'« éradiquer l'orpaillage clandestin » en fermant des centaines de sites miniers artisanaux, en saisissant et en détruisant le matériel qui s'y trouvait et en arrêtant les personnes qui y travaillaient ([MMPE 2020](#)). Selon le directeur général des mines et de la géologie, 1'459 sites d'orpaillages clandestins ont été « libérés » entre 2014 et 2020 ([Croc infos 2021](#)). Ces opérations se sont poursuivies entre 2021 et 2022 et ont conduit à la fermeture de plus de 800 sites d'« orpaillage illégal » supplémentaires ([Pulse 2022](#)). Le MMPE a également cherché à formaliser le secteur de l'EMAPE, notamment en ouvrant une douzaine de « chantiers écoles » destinés à accueillir les mineurs artisanaux ([MMPE 2020](#)) et en délivrant des autorisations d'exploitation minière artisanale et semi-industrielle ([Croc infos 2021](#)).

Ces efforts, que plusieurs analystes considèrent comme mal conçus (voir, p. ex., [Sauerwein 2020](#)), semblent n'avoir porté que peu de fruits jusqu'à présent. Le Dr Titus Sauerwein affirme en particulier que le parti pris des autorités ivoiriennes en faveur de l'extraction industrielle ou à large échelle, qui les conduit à négliger les intérêts des mineurs artisanaux, représente un obstacle à la formalisation de ce secteur ([Sauerwein 2020, 2022](#)). Le Directeur général des mines et de la géologie reconnaissait dans un entretien en 2021 que : « Malgré tous les efforts consentis pour l'endiguer, force est de constater que le phénomène de l'orpaillage illicite persiste, même s'il est en train d'être contenu grâce aux efforts du gouvernement » ([Croc infos 2021](#)).

En juin 2023, le gouvernement ivoirien a annoncé qu'il entreprenait la révision du code minier ([Abidjan.net 2023](#)). Et en juin 2024, Le Ministre des mines, du pétrole et de l'énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, a annoncé que cette révision inclurait la « mise en place d'un comptoir national d'achat d'or et l'installation d'une unité d'affinage d'or », afin « de limiter la pratique de l'orpaillage illégal » ([Agence de presse ivoirienne 2024](#)). De telles mesures sont susceptibles de transformer le secteur de l'EMAPE d'or en Côte d'Ivoire, mais il reste à savoir quelle forme exacte elles prendront et comment elles seront mises en œuvre.

Enfin, il est intéressant de noter que la Côte d'Ivoire est l'un des rares pays producteurs d'or du Sahel sans ingérence russe significative dans le secteur de l'extraction de l'or.

IMPORTATIONS D'OR

Selon UN Comtrade, la base de données des Nations Unies sur le commerce international, la Côte d'Ivoire a importé très peu d'or entre 2013 et 2022. Quelques chiffres suggèrent que des quantités non négligeables du métal précieux ont pénétré les frontières de ce pays durant cette période, mais la moitié d'entre eux apparaissent comme peu fiables.

Les données émanant des déclarations faites à UN Comtrade par les autorités ivoiriennes révèlent des quantités négligeables ou même nulles¹⁴. Celles émanant des déclarations faites par les autorités des autres pays indiquent elles aussi des quantités insignifiantes ou même nulles, à deux exceptions près. Premièrement, les autorités maliennes ont rapporté à UN Comtrade qu'en 2016, de l'or avait été exporté du Mali vers la Côte d'Ivoire pour un poids total de 3'176 kg. La valeur commerciale indiquée (44'189'889 USD) est trop basse pour correspondre réellement au poids indiqué, mais se situe quand même dans un ordre de grandeur plausible. Ce qui est plus étonnant, c'est qu'il s'agit de la seule occurrence d'une exportation d'or du Mali vers la Côte d'Ivoire sur l'ensemble de la décennie 2013-2022. SWISSAID n'a pas d'explication sur les raisons pour lesquelles ces quantités d'or n'ont pas été déclarées à l'importation en Côte d'Ivoire et n'a pas cherché à expliquer cet échange commercial.

IMPORTATIONS D'OR EN CONTREBANDE

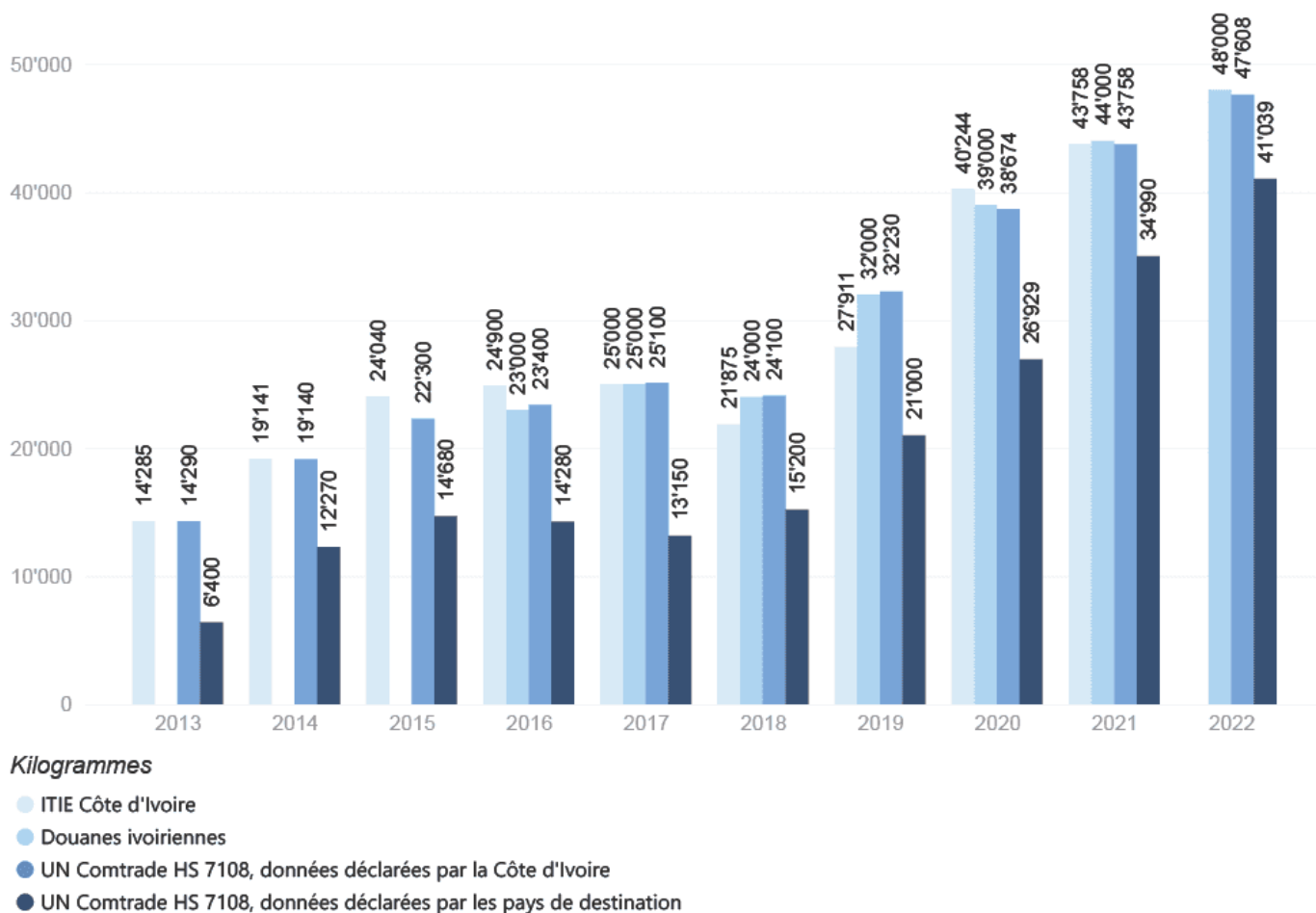
SWISSAID n'a trouvé qu'une seule indication que de l'or a été acheminé clandestinement en Côte d'Ivoire au cours de la décennie 2013-2022. Il s'agit d'un passage du Rapport final du Groupe d'experts sur le Libéria daté de 2013, dans lequel il est écrit : « Certains trafiquants acheminent en fraude jusqu'à 10 kilogrammes d'or par semaine par la Côte d'Ivoire et la Guinée, où cet or est fondu en lingots puis transporté en fraude vers les Emirats arabes unis, où il est vendu sur le marché international » ([Conseil de Sécurité des Nations Unies 2013: 33\(115\)](#)), cité dans [GI-TOC & ONUDI 2018: 32](#)). En d'autres termes, au début des années 2010, la Côte d'Ivoire a

joué le rôle de pays de transit pour d'importantes quantités d'or provenant du Libéria et destiné à Dubaï. Il serait intéressant de savoir si le pays a continué de jouer ce rôle par la suite et s'il le joue encore à l'heure actuelle et, le cas échéant, de connaître les volumes concernés. Mais SWISSAID n'a trouvé aucune information récente à ce sujet.

EXPORTATIONS D'OR

SWISSAID n'a trouvé aucune information permettant d'évaluer la taille du marché interne de l'or en Côte d'Ivoire et part donc de l'idée que l'or extrait des mines de ce pays est essentiellement destiné à l'exportation.

Exportations d'or de la Côte d'Ivoire



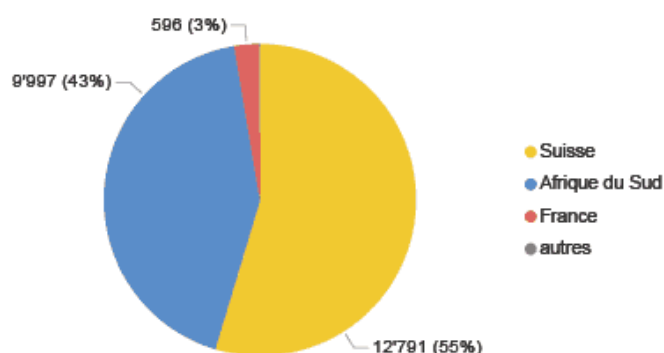
Les données officielles sur l'exportation d'or de Côte d'Ivoire révèlent une nette augmentation des volumes sur la période 2013-2022. Cette augmentation apparaît aussi bien dans les déclarations faites à UN Comtrade par les autorités ivoiriennes que dans celles faites par leurs homologues étrangères. Cependant, les unes rapportent des quantités nettement supérieures au titre d'exportations d'or vers l'étranger¹⁵ que ce que les autres rapportent au titre d'importations d'or en provenance de Côte d'Ivoire. Les écarts s'expliquent avant tout par l'emploi d'un système de reporting particulier par les autorités sudafricaines (voir ci-dessous).

Les chiffres officiels sur les exportations d'or depuis la Côte d'Ivoire concernent avant tout l'activité des compagnies minières pratiquant l'extraction industrielle. On ne dispose que de données incomplètes sur celle des « bureaux d'achat », qui ont l'autorisation de faire le commerce de l'or extrait par des méthodes artisanales ou à petite échelle. Entre 2015 et 2019, ceux-ci n'ont déclaré des exportations d'or que de 139,5 kg au total, note un expert interrogé par SWISSAID.

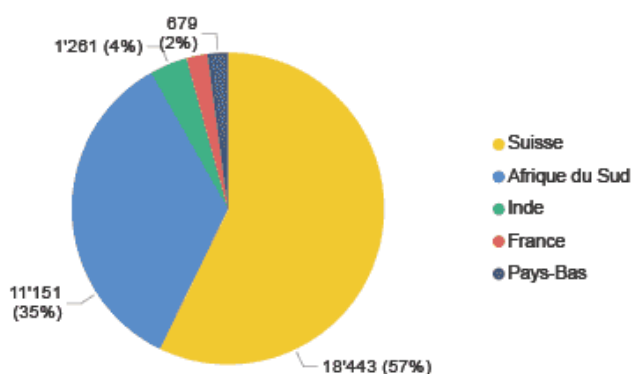
Exportations d'or de la Côte d'Ivoire : pays de destination

selon la Côte d'Ivoire

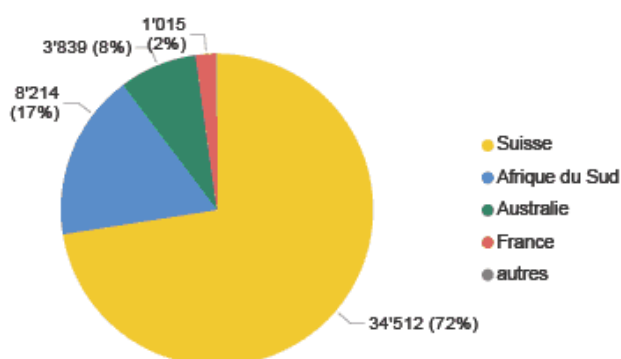
2016



2019



2022

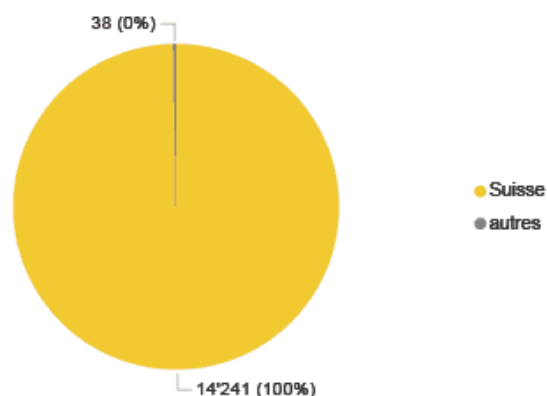


Kilogrammes

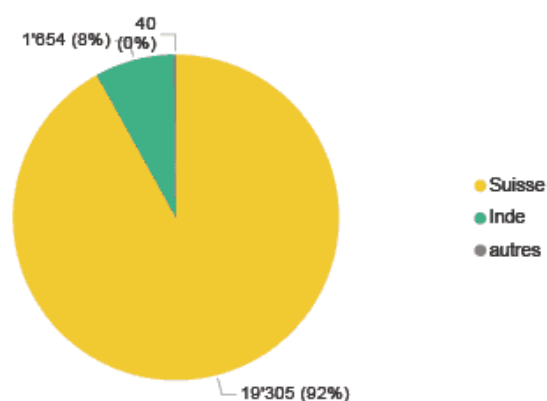
Source : UN Comtrade HS 7108, données déclarées par la Côte d'Ivoire

selon les autres pays

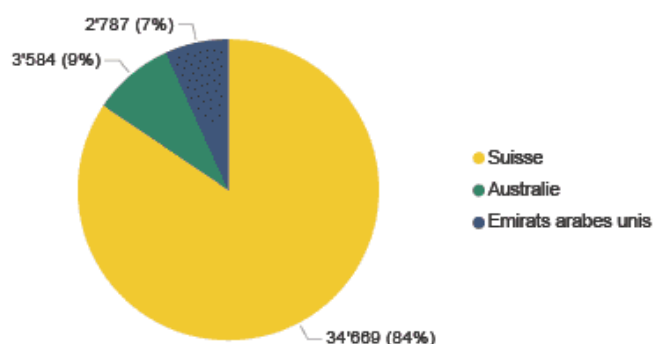
2016



2019



2022



Kilogrammes

Source : UN Comtrade HS 7108, données déclarées par les pays de destination

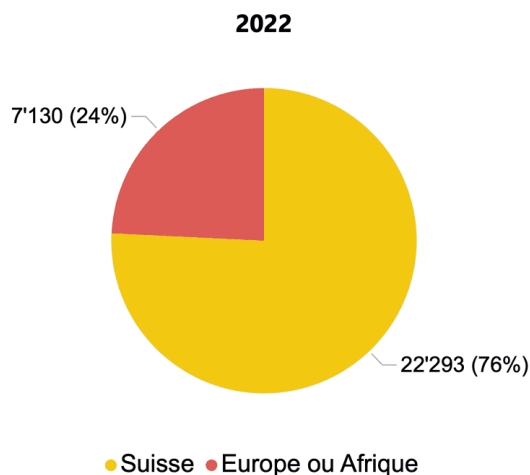
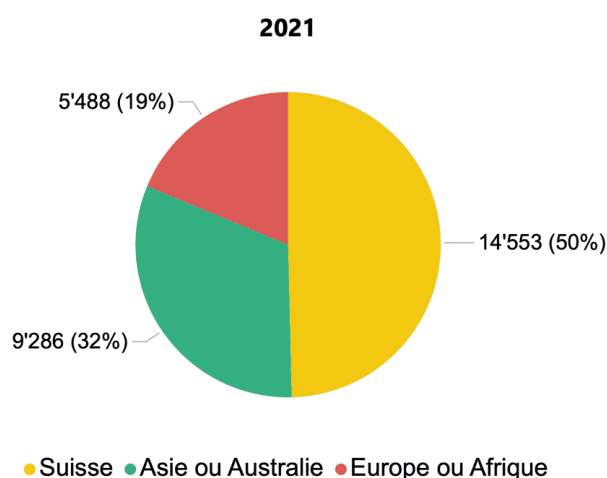
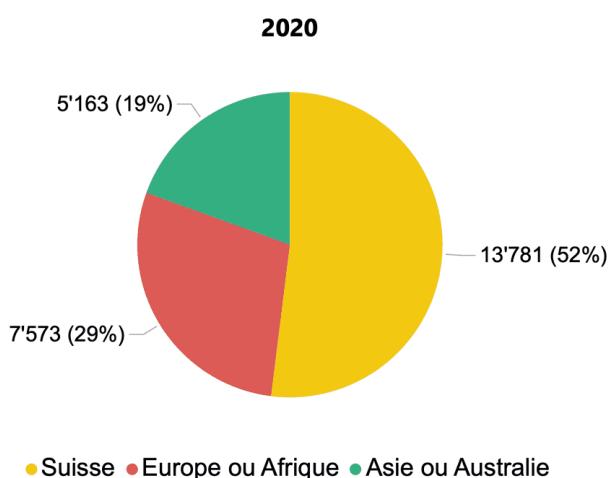
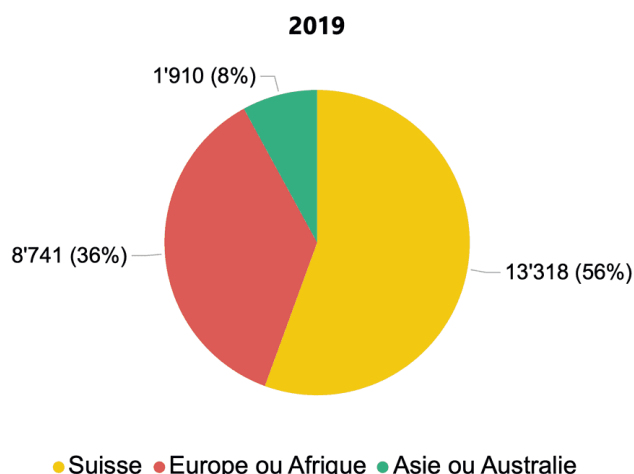
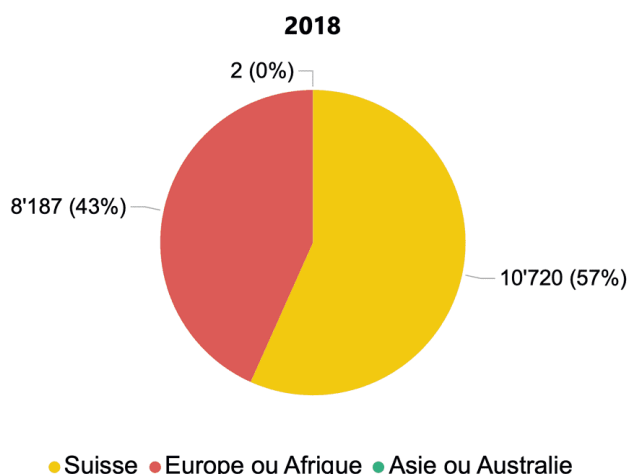
La Suisse et l'Afrique du Sud sont les deux principales destinations de l'or industriel ivoirien. La Suisse apparaît comme le principal pays de destination pour l'or provenant de Côte d'Ivoire à la fois dans les déclarations faites par les autorités

ivoiriennes à UN Comtrade et dans celles faites par leurs homologues étrangères. Ceci est surtout dû au fait que plusieurs grandes mines industrielles ivoiriennes envoient leur or à des raffineries suisses (Metalor, MKS PAMP), et ce, depuis de nombreuses années (SWISSAID 2023: 12-15). L'Afrique du Sud joue également un rôle de premier plan en tant que pays de destination de l'or provenant de Côte d'Ivoire, qui apparaît dans les exportations rapportées par les autorités ivoiriennes à UN Comtrade, mais pas dans les données miroir. Cela s'explique par le fait que les autorités sudafricaines ne rapportent pas les importations d'or en Afrique du Sud à UN Comtrade. D'autres sources confirment toutefois le rôle important de l'Afrique du Sud en tant que pays de destination de l'or exporté de Côte d'Ivoire. En particulier, on sait que la raffinerie sudafricaine Rand Refinery s'est approvisionnée auprès de la mine de Tongon, la plus grande mine d'or industrielle de Côte d'Ivoire, au moins jusqu'en 2022 (SWISSAID 2023: 9-10, Le Figaro & AFP 2021).

Les déclarations des autorités des autres pays à UN Comtrade indiquent que l'Inde a joué un rôle non négligeable en tant que pays de destination de l'or ivoirien à la fin des années 2010 (1'974 kg d'or importé en 2018 et 1'654 kg en 2019). Ceci pourrait être lié aux approvisionnements de la raffinerie indienne MMTC-Pamp en or industriel ivoirien (SWISSAID 2023: 14-15). Au début des années 2020, l'Australie a remplacé l'Inde en tant que troisième principal pays de destination de l'or ivoirien déclaré (2'386 kg d'or importé en 2020, 8'151 kg en 2021 et 3'584 kg en 2022). Cela est lié aux approvisionnements de la raffinerie australienne The Perth Mint en or industriel ivoirien pendant ces quelques années (SWISSAID 2023: 12-15).

Si les graphiques ci-dessus donnent une image relativement fidèle de la destination de l'or issu des mines industrielles de Côte d'Ivoire, en revanche ils taisent purement et simplement celle de l'or issu de l'EMAPE dans ce pays. La majeure partie de cet or est acheminée clandestinement vers les pays voisins (Mali, Burkina Faso) avant de rejoindre les Emirats arabes unis (voir ci-dessous). Comme cet or n'est pas déclaré à l'importation dans ces pays, il n'apparaît pas dans leurs statistiques officielles. A son entrée aux Emirats, cet or est vraisemblablement déclaré, mais comme provenant du dernier pays de transit (p. ex. le Mali), donc il est difficilement retraçable jusqu'en Côte d'Ivoire.

Raffineries LBMA : importations d'or en provenance de Côte d'Ivoire



Kilogrammes

Source : LBMA Country of Origin Data

Ces graphiques ne montrent que les importations d'or provenant de mines industrielles ou à grande échelle.

Les données sur les pays d'origine publiées par la London Bullion Market Association (LBMA) indiquent que l'or ivoirien importé par des raffineries membres de l'association, qui se décrit elle-même comme « l'autorité mondiale en matière de métaux précieux », a pris avant tout le chemin de trois « régions » au cours des

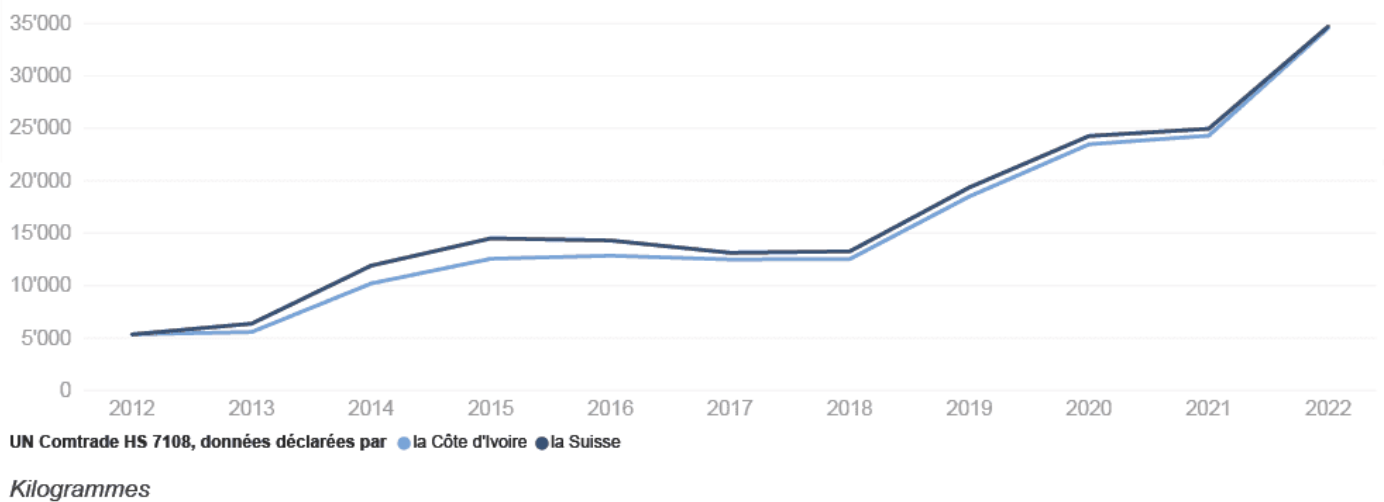
années 2018 à 2020, à savoir la Suisse, l'Europe/Afrique et l'Asie/Australie (**LBMA Country of Origin Data**)¹⁶. Ces données montrent que les raffineries LBMA se sont approvisionnées presque exclusivement en or industriel en Côte d'Ivoire. Elles n'ont pas traité d'or d'EMAPE provenant directement de ce pays et uniquement de faibles quantités d'or recyclé (12 kg en 2018 et 1 kg en 2019) ou d'or « non traité » (3 kg en 2022, catégorie absente les années précédentes).

Les chiffres publiés par la LBMA sont agrégés, donc il est impossible de connaître l'identité des raffineries impliquées ou les quantités d'or que chacune d'elles a importé. Mais en 2022-2023, SWISSAID a mené une enquête qui a permis de mettre au jour les relations d'affaires ayant existé entre les mines d'or industrielles de Côte d'Ivoire et les raffineries LBMA au cours des dernières années et donc, de révéler l'identité de ces dernières (**SWISSAID 2023**)¹⁷.

<u>Mine</u>	<u>Companie minière</u>	<u>Raffinerie</u>	<u>Pays de la raffinerie</u>
<u>Tongon</u>	<u>Barrick Gold</u>	<u>Rand Refinery</u> (au moins jusqu'en 2022)	Afrique du Sud
<u>Ity</u>	<u>Endeavour Mining</u>	<u>Metalor</u> (au moins jusqu'en 2023)	Suisse
<u>Agbaou</u>	<u>Allied Gold Corp (Endeavour Mining jusqu'en 2022)</u>	<u>Metalor</u> (au moins jusqu'en 2023)	Suisse
<u>Bonikro-Hiré</u>	<u>Allied Gold Corp</u>	<u>Metalor</u> (au moins jusqu'en 2023)	Suisse
<u>Yaouré</u>	<u>Perseus Mining</u>	<u>MKS PAMP ou MMTC-PAMP</u> (au moins jusqu'en 2022) et <u>The Perth Mint</u> (jusqu'en avril 2022)	Suisse ou Inde et Australie
<u>Sissingué</u>	<u>Perseus Mining</u>	<u>MKS PAMP ou MMTC-PAMP</u> (au moins jusqu'en 2022) et <u>The Perth Mint</u> (jusqu'en avril 2022)	Suisse ou Inde et Australie

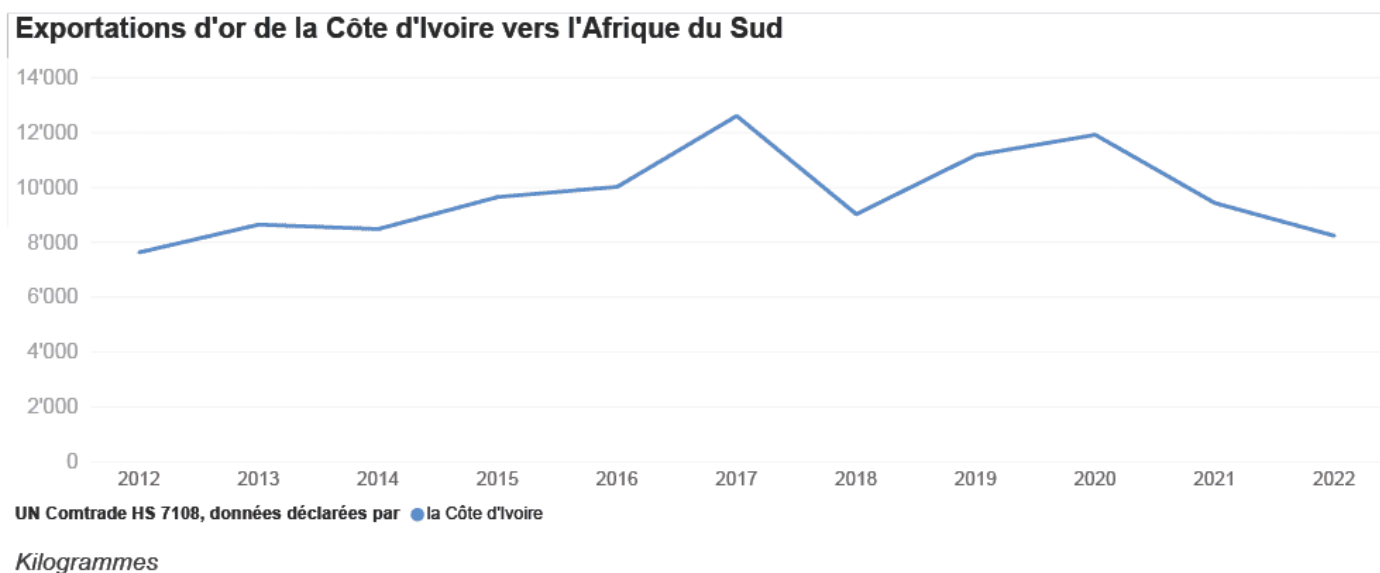
Source: *De l'ombre à la lumière. Les relations d'affaires entre les mines d'or industrielles en Afrique et les raffineries* (SWISSAID 2023). Le rapport contient les références pour chacune des relations d'affaires listées ci-dessus.

Exportations d'or de la Côte d'Ivoire vers la Suisse versus données miroir



Les données UN Comtrade révèlent une nette augmentation des importations d'or ivoirien en Suisse. Les chiffres rapportés par les autorités suisses sont légèrement plus élevés que ceux rapportés par leurs homologues ivoiriennes, mais l'écart reste faible pour la plupart des années, raison pour laquelle SWISSAID n'a pas cherché à l'expliquer.

Comme expliqué ci-dessus, ce commerce concerne exclusivement ou presque exclusivement l'or industriel. En effet, la production d'or déclaré en Côte d'Ivoire contient très peu d'or artisanal (et seulement à partir de 2019) et elle correspond aux quantités d'or exportées depuis ce pays.



Les exportations d'or à destination de l'Afrique du Sud déclarées par les autorités ivoiriennes à UN Comtrade ont oscillé entre 7,6 et 12,6 tonnes sur la période 2012-2022. La comparaison avec les données miroir émanant des autorités sudafricaines n'est pas possible, puisque ces dernières ne rapportent pas les importations d'or déclarées en Afrique du Sud à UN Comtrade.

A l'image des exportations vers la Suisse, ce commerce concerne exclusivement ou presque exclusivement l'or issu des mines industrielles.

EXPORTATIONS D'OR EN CONTREBANDE

Outre les investigations du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire des Nations Unies (voir notamment [Conseil de Sécurité des Nations Unies 2015](#)), ce sont principalement deux enquêtes de terrain réalisées par des ONG qui ont permis de faire la lumière sur la contrebande d'or issu de l'EMAPE en Côte d'Ivoire au cours des dernières années. La première a été réalisée en 2016 par Partenariat Afrique Canada (PAC, renommée Impact en 2017) ([PAC 2017](#)), la seconde en 2023 par Equal Access International ([EAI 2023](#)). Ces sources contiennent des informations essentielles pour comprendre le trafic en question. Cependant, elles ne le chiffrent pas.

Après avoir échangé avec plusieurs chercheurs qui s'intéressent depuis des années au secteur de l'or en Côte d'Ivoire, SWISSAID est arrivée à la conclusion qu'il n'existe pas d'estimation fiable de la contrebande d'or en provenance de ce pays. Les seuls chiffres disponibles sur les exportations non déclarées sont en fait des suppositions

formulées par des individus ayant une certaine connaissance du secteur ; ils ne reposent sur aucune étude. Par exemple, la directrice du Groupement professionnel des miniers de Côte d'Ivoire (GPMCI) a affirmé en 2018 que 22 tonnes d'or auraient quitté le pays clandestinement en 2016 ([Financial Afrik 2018](#), cité dans [IISD 2020: 1](#)). L'article de presse qui la cite explique que ce chiffre provient d'un calcul réalisé par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) sur la base de déclarations faites par les Etats de la péninsule arabique. SWISSAID n'est pas parvenue à retrouver la source originelle de ce calcul et n'a donc pas pu évaluer la fiabilité du chiffre avancé par la directrice du GPMCI.

Ceci dit, l'ordre de grandeur paraît plausible. Si l'on s'appuie sur le rapport publié par Equal Access International, qui fait état d'une production d'or due à l'EMAPE en Côte d'Ivoire de 30-40 tonnes par an ([EAI 2023: 7 et 13](#)) et si l'on considère que l'entier de cette production est destiné à l'exportation et n'est pas déclarée en Côte d'Ivoire, alors il est possible que plusieurs dizaines de tonnes quittent le pays clandestinement chaque année.

Les principaux pays de destination de l'or d'EMAPE de Côte d'Ivoire sont le Mali, le Burkina Faso et, à partir là, les EAU ([EAI 2023: 29 et 31](#), [PAC 2017: 3 et 13-18](#), ([Conseil de Sécurité des Nations Unies 2015: 26 \(127\) et 38 \(212-214\)](#)), cité dans [GI-TOC & ONUDI 2018: 32](#)). Les frontières extrêmement poreuses entre la Côte d'Ivoire et ses voisins du nord expliquent en grande partie la facilité avec laquelle le trafic d'or peut se faire à l'échelle régionale. Depuis le Burkina Faso, l'or est également susceptible de rejoindre le Togo (voir profils pays [Burkina Faso](#) et [Togo](#), voir aussi [EAI 2023: 13](#)). Le rapport d'EAI mentionne également le Ghana, mais sans donner de précision. La présence des réseaux de préfinancement de l'EMAPE au Mali et au Burkina Faso expliquerait notamment le passage de l'or ivoirien par ces pays¹⁸.

Le rapport de PAC explique que « les chaînes d'approvisionnement de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Burkina Faso sont étroitement liées et fondées sur une grande mobilité de la main-d'œuvre — à la fois chez les mineurs et chez ceux qui achètent de l'or artisanal et en font la contrebande » ([PAC 2017: 13](#), voir aussi [EAI 2023: 20](#)). Sur le trafic d'or entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, par exemple, l'ONG écrit : « Des acheteurs burkinabés opèrent partout en Côte d'Ivoire — particulièrement dans les principales régions d'exploitation minière telles que Bouaké, Katiola, Korogo [sic] et Doropo. Conséquemment, dans certaines régions minières comme Bouna, dans le

nord de la Côte d'Ivoire, la production est vendue presque entièrement à des négociants à Ouagadougou » (PAC2017: 18).

Parmi les autres facteurs expliquant la contrebande d'or ivoirien, PAC souligne la pureté supérieure de cet or (p.13), les réseaux commerciaux transfrontaliers bien établis (p.14) et la proximité géographique entre les sites miniers du nord de la Côte d'Ivoire et la frontière avec le Mali et le Burkina Faso (p.15, 18)¹⁹. Dans ces « principales plaques tournantes du négoce d'or dans la région », écrit l'ONG, les chargements d'or ivoirien issu de l'EMAPE « sont directement passés en contrebande ou blanchis pour s'amalgamer aux exportations légales destinées aux affineurs à Dubaï » (p.15). Il serait intéressant de vérifier, par exemple au moyen d'une enquête de terrain, si ce phénomène de blanchiment d'or à la sortie du Mali et du Burkina Faso est encore d'actualité. La forte hausse des importations d'or en provenance du Mali déclarées par les autorités émiraties à UN Comtrade pour la période 2019-2022 (voir profil pays Mali) donne à penser que c'est le cas.

Outre la voie terrestre, il y a également des indications que de l'or a quitté clandestinement la Côte d'Ivoire par la voie aérienne, plus précisément depuis l'aéroport d'Abidjan, durant la dernière décennie (Equal Access International2023: 29 et 31, voir aussi [Conseil de Sécurité des Nations Unies 2015: 30[150]] (http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_2015_252.pdf), cité dans Enact 2019: 10, qui souligne l'existence d'un « risque » dans ce domaine).

Selon le Ministère de l'industrie et des mines (aujourd'hui MMPE), l'orpaillage illégal a fait perdre à l'Etat ivoirien un montant de 958 millions USD (479.22 milliards FCFA) entre 2006 et 2016 (Financial Afrique 2018)²⁰. Questionné sur ce chiffre, le directeur général des mines et de la géologie, Monsieur Coulibaly Ibrahim, ne l'a pas confirmé. Dans un entretien daté de 2022, il a expliqué: « au niveau du Ministère, nous menons des études pour essayer de maîtriser ce phénomène, mais à ce jour nous n'avons pas encore obtenu ce genre de chiffre. On entend des chiffres qui sont énoncés de part et d'autre, mais la fiabilité de ces chiffres pose un peu problème ». Et de préciser « On est conscient qu'il y a des pertes » (RTI 2022). Dans ses échanges avec la DGMG, SWISSAID a appris en 2023 que « des études fiables et objectives sur l'estimation du préjudice financier subi par l'Etat ivoirien relativement à l'orpaillage illégal » étaient en cours²¹.

1. Commentaire d'un expert du secteur de l'or ivoirien, 13 décembre 2023.↩
2. A noter qu'une nouvelle mine d'or industrielle, nommée Doropo, pourrait bien entrer dans une phase de production en Côte d'Ivoire en 2024 ou peu après (NS Energy Business 2024).↩
3. Courriel de SWISSAID à la DGMG, 19 octobre 2023.↩
4. Réponse de la DGMG à SWISSAID, 21 septembre 2023.↩
5. Réponse de la DGMG à SWISSAID, 21 septembre 2023.↩
6. Réponse de la DGMG à SWISSAID, 21 septembre 2023.↩
7. Réponse de Amenan Vi Kouadio à SWISSAID, 10 août 2023.↩
8. Réponse d'un expert du secteur de l'or ivoirien à SWISSAID, 7 août 2023.↩
9. Commentaire d'un expert du secteur de l'or ivoirien, 13 décembre. 2023.↩
10. La majorité des mineurs actifs en Côte d'Ivoire sont des ressortissants maliens ou burkinabés. Certains mineurs étrangers ont migré vers la Côte d'Ivoire à cause de l'insécurité qui règne dans leur pays ou d'opérations de répression menées dans leur gouvernement (p. ex. opération Vanguard au Ghana).↩
11. Réponse d'un expert du secteur de l'or ivoirien à SWISSAID, 2 mai et 26 septembre 2023.↩
12. Réponse de deux experts du secteur de l'or ivoirien à SWISSAID, 7 août 2023 et 19 septembre 2024.↩
13. Réponse de deux experts du secteur de l'or ivoirien à SWISSAID, 7 août 2023 et 19 septembre 2024.↩
14. Une aberrance concerne l'année 2013, où la Côte d'Ivoire aurait importé 133 kg d'or en provenance d'Australie. Cependant, la valeur commerciale indiquée (5'653 USD) est bien trop basse; au prix international ou à un prix similaire, une telle quantité d'or coûterait mille fois plus cher. Cela suggère qu'une erreur a été commise; en l'occurrence, il est légitime de penser que des grammes ont été enregistrés à tort comme des kilogrammes. Pour cette même année, les autorités australiennes ont rapporté des exportations d'or vers la Côte d'Ivoire d'une valeur commerciale presque identique (5'694 USD), mais sans donner d'indication quant au poids.↩
15. Il est étonnant que les chiffres publiés par l'ITIE Côte d'Ivoire ne correspondent pas toujours à ceux rapportés par les autorités ivoiriennes à UN Comtrade. En l'occurrence, pour la plupart des années, l'écart n'est pas très important, mais pour certaines (par ex. pour l'année 2019), il est considérable. Le rapport ITIE

- 2019 indique que ces écarts sont dû notamment à des défauts dans les déclarations de certaines compagnies minières.↵
16. Les données sur les pays d'origine publiées chaque année par la London Bullion Market Association (LBMA) sont une source essentielle d'informations sur la destination de l'or provenant de chaque pays, y compris des pays africains. Elles proviennent des rapports que tous les raffineurs certifiés conformément à la norme de la LBMA doivent établir. Toutefois, la LBMA ne fournit ensuite ces données que sous forme agrégée (par pays, lorsque quatre raffineries ou plus sont basées dans le même pays, sinon par région), afin d'éviter de divulguer des informations sur chaque raffinerie individuelle. Par le passé, ces données n'apparaissaient que dans les rapports sur le développement durable et l'approvisionnement responsable de la LBMA (Sustainability and Responsible Sourcing Reports : voir [LBMA 2020: 37](#) concernant 2018, [LBMA 2021: 47](#) concernant 2019, [LBMA 2022: 28](#) concernant 2020 et [LBMA 2023: 32](#) concernant 2021). Depuis 2024, elles sont accessibles sur une page web dédiée : [LBMA Country of Origin Data](#).↵
17. A noter que l'annexe no 26 du rapport ITIE Côte d'Ivoire 2019 fournit des informations détaillées sur les transactions entre les compagnies minières et les raffineries d'or ([ITIE Côte d'Ivoire 2021](#)).↵
18. Réponse de Hyacinthe Kouassi à SWISSAID, 7 août 2023.↵
19. Un expert consulté par SWISSAID note d'autres facteurs explicatifs de la contrebande d'or en provenance de Côte d'Ivoire, à savoir des régimes fiscaux favorables dans les pays voisins, le système de financement informel de l'EMAPE et le blanchiment d'argent : « Pour les négociants désireux d'échanger de grandes quantités de devises étrangères, l'offre informelle d'or constitue une occasion majeure de blanchir leur argent. » Commentaire d'un expert du secteur de l'or ivoirien, 13 décembre 2023.↵
20. Cette estimation « ne résulte pas d'une étude formelle réalisée par le MMPE ». Réponse de la DGMG à SWISSAID, 21 septembre 2023.↵
21. Réponse de la DGMG à SWISSAID, 21 septembre 2023.↵

Lorystrasse 6a

3008 Bern

africangold@swissaid.ch

www.swissaid.ch

+41 (0)31 350 53 53

